



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique d'accès aux nouvelles thérapies et de prévention contre le cancer

Question écrite n° 15632

Texte de la question

M. Michel Lauzzana appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur les politiques d'accès aux nouvelles thérapies et de prévention dans la lutte contre le cancer. L'oncologie constitue historiquement un territoire d'excellence pour le pays, porté par une expertise médicale reconnue et un écosystème de recherche clinique dynamique associant acteurs publics et privés. Pourtant, cette excellence ne se traduit plus pleinement dans l'accès des patients aux traitements innovants : selon le *Patients W.A.I.T. Indicator 2024* publié par l'EFPIA, seuls 63 % des traitements anticancéreux autorisés dans l'Union européenne entre 2020 et 2023 sont remboursés en France, contre 96 % en Allemagne. Parallèlement, l'attractivité de la France s'érode en matière de production pharmaceutique et de recherche clinique, avec des conséquences concrètes sur les options thérapeutiques disponibles, l'expertise médicale et la vitalité des centres de recherche. S'agissant du dépistage, le cancer du sein demeure un enjeu majeur de santé publique : le taux de participation au dépistage organisé n'atteint que 47 %, bien en deçà de l'objectif de 75 % recommandé par le Conseil de l'Union européenne. La Cour des comptes a récemment souligné la nécessité de renforcer l'efficacité de ces politiques et la Haute Autorité de santé a été saisie afin d'évaluer l'évolution des tranches d'âge concernées. Dans ce contexte, il lui demande, d'une part, quelles actions le Gouvernement entend mettre en œuvre pour consolider la position de la France en oncologie, tant en matière de recherche clinique que d'accès effectif des patients aux thérapies innovantes et, d'autre part, quelles mesures il envisage pour augmenter significativement la participation au dépistage du cancer du sein, notamment par des actions complémentaires de sensibilisation et d'organisation.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lauzzana](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15632

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2026](#), page 4766